

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 15 novembre (15/11/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 09 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint,** Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Maïté GARRIGUES (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Christine HEMERY), **Adjoint,** M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux.**

ETAIT EXCUSE :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal.**

Madame GASC est nommée secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

12 – 15 novembre 2018

12. Abbaye Saint Pierre de Moissac : marchés de travaux de restructuration et d'extension de l'accueil Aile Saint Julien et travaux aménagements muséographiques : autorisation de signer les marchés à venir

Rapporteur : Madame HEMERY.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22- 1

VU la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel des marchés présentés par Monsieur Jean-Michel HENRYOT, à savoir la répartition des travaux relatifs à l'aile Saint Julien comme suit : 3 lots architecturaux (Gros œuvre carrelage - Menuiseries extérieures - lot 3 Electricité chauffage) et 3 lots scénographiques (Agencements scénographiques - Eclairages scénographiques - : Equipements multimédia
Pour un montant estimatif de 527 255 € HT

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Moissac de mettre en valeur l'abbaye et augmenter ainsi sa fréquentation par des travaux de restructuration et d'extension de l'accueil et par des travaux d'émanégements muséographiques

CONSIDERANT l'article L2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, par lequel Monsieur le Maire peut être autorisé par le conseil municipal à souscrire un marché avant l'engagement de la procédure de passation du marché sous condition que l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel soient définis.

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A 29 voix pour et 1 voix contre (M. CALVI),**

APPROUVE le projet de restructuration et d'extension d'accueil de l'aile Saint Julien et des travaux d'aménagements muséographiques

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre avec les titulaires qui seront retenus après consultation par procédure adaptée compte tenu de la définition du besoin à satisfaire et du montant prévisionnel présentés

Pour copie conforme

Moissac le 16 novembre 2018

Le Maire,


Jean-Michel HENRYOT